

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4269 - LUNDI 13 JUIN 2022

## VATICAN

# Le voyage du pape François en RDC reporté sine die

Le Vatican a annoncé, le 10 juin, le report du voyage du pape en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan du Sud, initialement prévu du 2 au 7 juillet. En cause, la santé du pape qui souffre de douleurs au genou. Aucune date de report n'a été communiquée. Le gouvernement congolais, d'après le compte-rendu de la 57e réunion du Conseil des ministres tenu le même jour, a souhaité au pape un prompt rétablissement. La RDC dit attendre « fermement » la venue du Saint père sur son sol, laquelle reste placée sous le signe de la réconciliation en Jésus-Christ.

Page 6



Le pape François

## ENJEUX DE L'HEURE

### Félix Tshisekedi et le roi Philippe à l'écoute des femmes de la société civile



Quelques participantes à la table ronde d'échange organisée à l'ABA

Le chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, et le couple royal belge ont pris part, le 9 juin, à l'Académie des beaux-arts à Kinshasa, à côté de quelques officiels belges et congolais, à une table ronde d'échange avec les femmes de la société civile congolaise.

L'opportunité a donc été offerte à ces femmes d'évoquer leurs expériences de terrain directement, sans intermédiaire, aux autorités présentes tout en scrutant, avec elles, les pistes de solutions idoines pour l'atteinte des objectifs qu'elles se sont fixés.

Page 3

## SÉPARATION DES POUVOIRS

### La ministre de la Justice accusée d'interférer dans le fonctionnement du pouvoir judiciaire



La ministre Rose Mutombo

La ministre de la Justice, Rose Mutombo, est accusée d'interférer dans le fonctionnement du pouvoir judiciaire concernant les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs à la Mongala et à la Tshopo et ce, au mépris des dispositions des articles 149, 150 et 151 de la Constitution. Le président du Conseil

d'Etat a ainsi réagi à une lettre de la ministre adressée au procureur général près la Cour constitutionnelle, sollicitant la non-exécution des arrêts du Conseil d'Etat sur les contentieux des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs dans les deux provinces.

Page 4

## LÉOPARDS

### Hector Cuper enfin limogé

La défaite du 8 juin des Léopards de la RDC à Khar-toum en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023 a visiblement été de trop pour le sélectionneur Hector Cuper.

C'était le troisième revers de suite après les défaites de la première journée, le 4 juin à domicile contre les Panthères du Gabon, et contre les Lions de l'Atlas du Maroc, le 29 mars dernier, lors des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Le technicien argentin a finalement été limogé.

Page 7



## ÉDITORIAL

## Combinaisons

Comment trouver le juste équilibre entre la préservation de l'identité de chacun dans une alliance qui se veut solide, et la volonté de partage censée assurer la cohésion de l'ensemble ? A l'heure qu'il est, il semble que cette question se pose avec insistance dans les rangs des formations politiques de l'arène congolaise. A quelques pas du lancement de la campagne électorale en vue du renouvellement des mandats des députés et des conseillers locaux en juillet, les états-majors multiplient les concertations pour tenter de sortir de ce casse-tête collectif.

Dans la mesure où par habitude de nombreux partis n'organisent pas les primaires, le premier tour ne servant pas non plus cette cause, les candidats désignés par les instances de leurs mouvements ont le sentiment d'exécuter la procédure de « un coup KO ». D'où le préjugé de considérer qu'une fois l'investiture du parti acquise, les chances de l'emporter au premier tour sont plus évidentes que le contraire. C'est ainsi que chacun essaie d'obtenir l'adoubement de sa direction politique, en entrevoyant l'étape de l'expression des électeurs comme une simple formalité.

Il existe bien entendu des circonscriptions où certains partis sont quasiment imbattables, parce qu'il s'agit de fiefs conférés par la pratique démocratique en cours au Congo depuis trois décennies. Le souci dont il est question aujourd'hui, pour ces partis dans ces fameux fiefs, porte essentiellement sur la représentativité des hommes et des femmes choisis pour défendre le siège en jeu. D'aucuns au niveau des instances de base avanceraient qu'un certain nombre de ces candidats investis sont peu connus et que leur intérêt pour la circonscription ne croîtrait qu'en période de vote.

Ce discours peut être le reflet de querelles opposant les dirigeants d'un même parti, quand l'arbitrage prononcé par celui-ci est en défaveur de l'un ou l'autre prétendant. La base oublie souvent que les préoccupations de la direction politique sont différentes des siennes. Mais ce débat-là est d'actualité en ce moment où les plateformes politiques constituées de plusieurs adhérents s'interrogent sur le siège à céder au partenaire, et dans quelle circonscription électorale ?

Se joue maintenant l'avenir des coalitions politiques dont le but, chacun sait, est de conquérir ou conserver le pouvoir, avec les avantages mais aussi les exigences qui y sont attachés.

Le Courrier de Kinshasa

## COUR DE CASSATION

## La FBCP interpelle le premier président Mukendi

Dans une correspondance adressée au premier président de la Cour de cassation, David-Christophe Mukendi Musanga, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), tout en reconnaissant la multitude de dossiers reçus par la Cour de cassation, regrette le silence de cette haute cour devant la majorité des cas.



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, lors d'un point de presse/Adiac

« Nous savons que vous recevez beaucoup de dossiers venant de partout sur le territoire congolais. Mais nous avons constaté que tous les dossiers soumis à votre auguste autorité sont restés silencieux », a écrit le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole.

Pour s'en convaincre, il a cité en exemple certains dossiers dont ceux qui sont dans la chambre dirigée par le juge président Kazadi, relatifs à l'ancien directeur général du Bureau central de coordination, Théophile Matondo, et l'ancien député Bakatsuraki Kavusa Semenyi. « La Cour elle-même avait donné une date du mois de février à laquelle le verdict sur l'affaire de

l'ancien directeur général, Théophile Magondo Mbungu, allait être prononcé. Mais hélas. Il y a également le dossier de l'honorable Bakatsuraki Kavusa Semenyi, qui avait été acquitté », a souligné la FBCP. Elle réclame l'intervention personnelle du juge président Mukendi dans ces dossiers pour la bonne administration de la justice.

La FBCP note, par ailleurs, que les deux détenus ont vu leur état de santé se détériorer chaque jour qui passe. L'un étant à la prison centrale de Makala et l'autre à la prison militaire de Ndolo, ils doivent tous les deux bénéficier des soins appropriés.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENJEUX DE L'HEURE

# Félix Tshisekedi et le roi Philippe à l'écoute des femmes de la société civile congolaise

L'Académie des Beaux-Arts (ABA), située sur le prolongement de l'avenue de la Libération, a connu le 9 juin une effervescence particulière suite à la descente effectuée par le couple royal belge, précédé sur les lieux par le chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi.

Sur le site requinqué pour la circonstance, leurs majestés le roi Philippe et la reine Mathilde ont pris part, à côté de quelques officiels congolais, à une table ronde d'échange avec les femmes de la société civile congolaise. Une initiative louable qui procède de la volonté de la gent féminine congolaise de rapprocher ces hôtes de marque aux actrices de terrain qui côtoient au quotidien la vie des femmes de tout acabit aux fins de leur permettre de se forger une solide conviction quant à leurs réelles attentes.

Quatre associations féminines ont été retenues pour servir d'interlocutrices à cette rencontre qui s'est déroulée sous une tente aménagée au jardin de l'ABA. Il s'est agi des associations Femmes d'exception du Congo, Rien sans les femmes, Réseau des femmes leaders africaines et Afia mama.

Cette table ronde, à en croire les organisatrices, avait pour but de créer un espace de dialogue sur les questions de genre en République démocratique du Congo (RDC).



Quelques participantes à la table ronde d'échange organisée à l'ABA

L'opportunité a donc été offerte aux femmes de la société civile d'évoquer leurs expériences de terrain directement aux autorités présentes tout en scrutant, avec elles, les pistes de solutions idoines pour l'atteinte des objectifs qu'elles se sont fixés. L'organisation a saisi cette opportunité pour remercier le chef de l'Etat, Félix-Antoine

Tshisekedi, grâce à qui des avancées significatives ont été obtenues dans la promotion du genre en RDC.

Se prêtant volontiers à l'exercice, le président de la République et ses hôtes ont participé aux différents panels en discutant avec les femmes pendant près d'une demi-heure, recueillant au passage leurs desideratas sur

les quatre thématiques abordées, à savoir autonomisation des femmes, de l'éducation des filles à l'entrepreneuriat des femmes; participation politique des femmes; violence sexuelle ayant pour base le genre, y compris les violences domestiques; santé sexuelle et reproductive.

Le Premier ministre congolais, Sama Lukonde, son collègue

belge Alexander de Croo et son épouse, la ministre congolaise du Genre et Enfant, Gislène Ndaya, la ministre belge de la Coopération et Développement ainsi que le secrétaire d'Etat belge à la Relance et à la Politique scientifique ont également pris une part active à ces échanges qui se sont déroulés dans une ambiance conviviale.

Après cette séquence, le chef de l'Etat et ses hôtes ont été conviés à une visite guidée des installations de l'ABA sous les ovations des étudiants visiblement enthousiasmés par cette initiative royale qui entre dans les annales de cet institut d'enseignement supérieur.

Anciennement appelée Ecole de Saint de Luc de Gombe Matadi créée en 1943, dans la province du Kongo central, par le missionnaire belge Marc Wallenda puis transférée en 1949 à Kinshasa, l'ABA forme des cadres supérieurs dans le domaine des arts plastiques et des arts graphiques, et promeut l'épanouissement de l'art congolais moderne.

*Alain Diasso*

## BUKAVU

# Le couple royal belge arrivé à Panzi chez le Dr Denis Mukwege

En séjour en République démocratique du Congo (RDC) depuis le 7 juin, le septième roi de Belgique, Philippe, et la reine Mathilde sont arrivés, le 12 juin, à l'hôpital de Panzi, où ils rencontreront le Prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege, médecin directeur de cet établissement hospitalier dont la réputation a traversé les frontières congolaises.

La visite de l'hôpital de Panzi était inscrite en priorité dans l'agenda du couple royal belge en périple en RDC, en dépit de l'insécurité ambiante dans l'est du pays. C'est en fait l'expression de l'amitié forte qui lie le couple royal au Dr Denis Mukwege.

« L'homme qui répare les femmes » est, par ailleurs, détenteur du Prix roi Baudouin en 2011 pour avoir dénoncé haut et fort le silence total face aux atrocités perpétrées contre les femmes dans l'est de la RDC. A l'époque, il avait obtenu un immense soutien du roi Albert II, père de l'actuel monarque belge, au Conseil de sécurité des Nations unies, afin que l'injustice contre les femmes soit prise en compte, et que celles-ci bénéficient d'une protection assurée.

Après avoir obtenu ce prix, Denis Mukwege avait initié

un fonds spécial en vue d'octroyer des bourses d'études « Roi Baudouin » aux écoliers et étudiants congolais. Créé en 2011, ce fonds spécial offre aussi des bourses d'études aux médecins spécialistes, généralistes et aux enfants des victimes des violences sexuelles. Depuis son lancement en 2013, ce fonds a déjà été bénéfique à cinquante-neuf jeunes boursiers. Et en cette année 2022, vingt-deux jeunes, dont onze garçons et onze filles, sont bénéficiaires des bourses.

Active dans la lutte contre les violences sexuelles, la reine Mathilde a vivement appuyé les efforts académiques du Dr Mukwege, étant à la première loge lors de l'inauguration de la chaire Mukwege à Liège. L'épouse du roi Philippe a également assisté à plusieurs conférences du réputé médecin congolais en Belgique



Dr Denis Mukwege reçu le 5 mars 2022 à Bruxelles par le couple royal belge

où il a été reçu, le 5 mars dernier, par le couple royal. Aussi, la présence de la reine Mathilde à l'Hôpital de Panzi fera partie des efforts qu'elle déploie pour la lutte contre les violences sexuelles, avec

l'important soutien de son mari, le roi Philippe.

Disposant ainsi de bonnes raisons de le faire, le couple royal belge ne pouvait donc pas ne pas visiter la Fondation Panzi, afin

de communier avec les victimes et survivantes des violences sexuelles qui sévissent dans la partie est de la RDC en proie à de l'insécurité quasi chronique.

*Martin Engimo*

## SÉPARATION DES POUVOIRS

# La ministre de la Justice accusée d'interférer dans le fonctionnement du pouvoir judiciaire

Le président du Conseil d'État a saisi le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, pour dénoncer l'interférence de la ministre de la Justice dans le fonctionnement du pouvoir judiciaire, notamment en ce qui concerne les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs à la Mongala et Tshopo.

La ministre de la Justice, Rose Mutombo, est accusée d'interférer dans le fonctionnement du pouvoir judiciaire au mépris des dispositions des articles 149, 150 et 151 de la Constitution. Le président du Conseil d'Etat a ainsi réagi à une lettre de la ministre adressée à l'inspecteur général des services judiciaires et pénitentiaires, au Conseil supérieur de la magistrature et au procureur général près la Cour constitutionnelle, sollicitant la non-exécution des arrêts du Conseil d'Etat sur les contentieux des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs dans les provinces de la Mongala et de la Tshopo.

Rose Mutombo avait également demandé des sanctions disciplinaires contre les juges qui ont statué sur ces contentieux électoraux. Pour



La ministre Rose Mutombo/DR

le président de cette haute Cour, le Pr Félix Vunduawe te Pemako, cette attitude de la ministre frise l'ingérence de l'exécutif sur le pouvoir judiciaire. « Je note que la ministre d'Etat se permet, après sa première tenta-

tive de mêler directement le bureau du Conseil supérieur de la magistrature dans ses libres opinions sur les décisions judiciaires, désormais d'interférer ouvertement dans le fonctionnement du pou-

voir judiciaire, appréciant à souhait, ce que doit être pour elle les décisions des magistrats, dans les arrêts et ordonnances qu'ils prennent dans l'exercice de leurs fonctions, alors qu'ils n'y sont soumis constitutionnellement qu'à l'autorité de la loi », a-t-il écrit, cité par 7/7.cd.

Pour le président du Conseil d'état, en appelant à la non-exécution des arrêts rendus le 27 mai dernier, la ministre de la Justice et Garde des sceaux s'insurge contre le chef de l'état, Félix-Antoine Tshisekedi, au nom de qui les décisions judiciaires sont rendues et exécutées. Pour lui, cette attitude de la ministre dénote un manque de considération et de respect pour les juges du Conseil d'Etat Odimula, Ntumba Mande et Ntumba

Musuka et pour son directeur de cabinet Botakile, du reste, professeur des universités et spécialiste du droit électoral. Le Pr Félix Vunduawe te Pemako a, par ailleurs, assuré le chef de l'Etat quant au caractère régulier des arrêts du 27 mai 2022. Pour lui, les juges du Conseil d'Etat, professionnels de droit et juges du contentieux disciplinaire en dernier ressort, sont les mieux placés pour ne pas s'affranchir de leurs serments statutaires dans l'exercice de leurs fonctions. Il sollicité du président de la République l'instruction du pouvoir exécutif à respecter les dispositions des articles 149, 150 et 151 de la Constitution, afin de permettre aux juges de n'être soumis qu'à l'autorité de la loi dans l'exercice de leurs fonctions.

Lucien Dianzenza

## LITECO

## Un nouveau prix en littérature et écologie

Créé au profit des pays du bassin du Congo invités à y participer avec une nouvelle inédite d'au plus deux mille mots sur le thème « République démocratique du Congo, pays solution », le prix de la première édition du concours international lancé le 4 juin, à l'initiative du site littéraire [www.mbbactu.net](http://www.mbbactu.net) et de l'Association pour la protection de l'environnement (Apedd), court jusqu'au 4 septembre.

Le prix de Littérature écologique (LitEco) est exclusivement réservé aux ressortissants résidents des six pays du bassin du Congo âgés de 18 ans et plus. Les manuscrits des nouvelles attendus du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo (RDC), du Congo, de la Guinée équatoriale et du Gabon sont à soumettre à l'adresse e-mail : [prixliteco@gmail.com](mailto:prixliteco@gmail.com), au plus tard le 4 septembre prochain.

Cinq prix seront décernés, le 5 décembre, aux cinq meilleures nouvelles sélectionnées par un jury composé d'écrivains, acteurs de la sphère littéraire, médiatique et environnementale. Outre les récompenses, le meilleur des meilleurs, le grand lauréat ou premier prix, fera office d'ambassadeur des activités et actions pour la protection de l'environnement qu'envisage de mener l'organisation, a averti Julie Ndaya, au nom de l'Apedd. Les participants au Prix LitE-



Julie Ndaya et Marthe Bosuandole attablées avec Richard Ali au lancement du Prix LitEco/Adiac

co ont l'exigence de mettre leur plume au service de la cause environnementale. Ce, quitte à faire en sorte que leur nouvelle sensibilise à la protection de l'environnement et à la lutte contre les effets néfastes du réchauffement climatique. Comme l'a soutenu la responsable de [mbbactu.cd](http://mbbactu.cd), Marthe Bosuandole, dans son plaidoyer justifiant la création du prix lors

de la conférence de presse de son lancement, ce qui est important est « d'initier une réflexion autour d'une littérature militante en faveur de la protection de l'environnement en tenant compte des défis à relever et des opportunités à saisir afin de léguer aux générations futures une planète viable, vivable ». Savoir que LitEco sera l'un des moyens

de « conscientiser les uns et les autres à mettre en place les mesures pour limiter ou éliminer l'impact négatif des activités de l'homme sur l'environnement ». Promouvoir le développement durable de sorte à « emmener les acteurs littéraires à participer, par leur production, à la promotion des actes qui permettent de vivre en harmonie avec la terre ».

### Préserver notre maison commune

Journaliste, actrice de développement et écrivaine, Marthe Bosuandole a souhaité qu'écrire sur l'écologie devienne aussi naturel que l'écriture sur les thèmes habituels. Savoir qu'à son avis, autant les romans abordant des sujets familiers à l'instar de « la ville de Kinshasa, les expériences d'amour, la politique » sont communs, autant « nous devons commencer à penser à faire une littérature qui parle de l'environnement ». Aussi a-t-elle évoqué la produc-

tion de romans ayant pour personnages principaux un arbre, une rivière, un papillon, etc., de sorte à « écrire ensemble l'histoire de notre maison commune, la terre » que « nous avons la responsabilité de préserver ». Dans le cas spécifique de la RDC, du reste, plus que jamais tenue pour ce pays-solution face aux effets néfastes du réchauffement climatique, Marthe Bosuandole a encouragé à s'engager pour l'émergence de la littérature écologique. « Notre paysage forestier s'est dégradé, nous devons le reconquérir; notre biodiversité disparaît, nous devons la recréer; notre environnement naturel s'évanouit, nous devons le remonter. Et face au ravage et aux effets du changement climatique, il est temps de sensibiliser; de poser des actes, de penser à l'avenir des générations futures, de vivre en harmonie avec la nature », a-t-elle indiqué.

Nioni Masela

## RELOCALISATION DES CAMPS KOKOLO ET LUFUNGULA

## L'Anat présente son plan d'activités budgétisé pour les études de préféabilité

Après la mission de contrôle et d'encadrement des fonds destinés aux études de préféabilité du projet par l'Inspection générale des finances (IGF), le ministère de l'Aménagement du territoire, par l'entremise de l'Agence nationale d'aménagement du territoire (Anat), s'emploie désormais aux études de préféabilité du projet de relocalisation des camps militaires et policiers à travers le pays.

En prévision du lancement effectif des études juridiques, sociales et techniques, la chargée des missions de l'Anat, Carine Oniamba, a tenu le week-end dernier une réunion avec les différentes parties impliquées dans le projet pour leur présenter le plan d'activités budgétisé. L'objectif était de faire connaître et de soumettre à la validation des parties prenantes l'ensemble des activités proposées, les résultats attendus, les délais d'exécution ainsi que les acteurs devant intervenir dans la mise en œuvre de chacune des activités.

Après avoir passé en revue ce plan d'activités, plusieurs contributions y ont été apportées, notamment en ce

qui concerne la communication autour du projet. Les représentants des Forces armées de la république démocratique du Congo et de la police nationale congolaise ont attiré l'attention sur le caractère sensible et stratégique du projet. De ce fait, ils ont formulé plusieurs recommandations dont la nécessité de mettre en place une collaboration étroite avec les différents services de l'armée et de la police.

Dans leurs interventions, l'armée et la police ont souligné l'importance des missions d'études, dans la mesure où elles apporteront des éléments nécessaires à la réalisation effective du projet.

Pour sa part, la chargée des

missions de l'Anat a assuré les experts que les plans de base des sites Kokolo et Lufungula vont prendre en compte les indications du schéma d'orientation stratégique de l'agglomération kinoise.

De même, pour chaque étude, un groupe de travail sera constitué des bénéficiaires directs, à savoir la police et l'armée et des experts de l'Anat pour accompagner le(s) prestataire(s) sélectionné(s) sur le terrain. A l'issue de la réunion, il a été décidé que l'atelier de validation des termes des références des différentes études sera organisée dans dix jours.

**Blandine Lusimana**



La chargée des missions de l'Anat

## THÉÂTRE

## « Plus que large » ou quand les rondes expriment leur ras-le-bol

Quatre dames aux formes généreuses ont dit à tour de rôle et en chœur leur vive contrariété à la suite de leur stigmatisation, des sarcasmes et remarques désobligeantes, leur lot quotidien, alors qu'elles ont choisi de s'assumer. Ce spectacle inédit était offert en avant-première sur les planches du Tarmac des auteurs, le 5 juin, au Festival «Ça se passe à Kin».

Le collectif XXL a fait fort à l'avant-première de «Plus que large», le 5 juin, au Tarmac des auteurs. Grandes tailles de 42 à 48, Francisca Kobange, Antho Sifu, Furaha Ngoya et Déborah Pezit ont incarné leur propre rôle dans la nouvelle création, un assemblage de leurs histoires personnelles écrit par Papy Mbwiti. Lorsqu'elles font leur entrée sur scène, elles sont précédées par leurs chamailleries et causeries de « grosses » que l'on entend déjà avant de les voir. L'on découvre alors tour à tour ces dames légèrement habillées, un top à fines bretelles comme haut assorti à une minijupe évasée en tissu de pagne fleuri et chaussures de sport aux pieds.

Les présentations faites, elles entrent dans le vif du sujet : le mal-être que ressent « ce corps si charnu sur qui les loups affamés jettent tout leur dévolu ». Les rêves d'enfant jamais réalisés, les déboires et les attentes déçues ressorties dans des confidences à cœur ouvert, des regrets du genre : « mon corps à moi m'a rapporté plus de peine que de joie ». L'amicale discussion lors des efforts fournis en séance de gymnastique dans l'espoir de « ressem-

bler à Chloé Kardashian » car, au final, « il compte énormément le regard des autres », un aveu difficile à faire au début. C'est dire qu'on a fini par en avoir « marre des moqueries et railleries de ces hommes qui se frottent à vous dans les transports ». Dieu merci, le bonheur n'est pas perdu pour toutes : « J'ai appris à aimer mon corps, à m'aimer moi-même surtout que chaque matin, mon homme me fait sentir comme une reine », affirme avec ravissement la plus forte des quatre.

Le ton léger au début devient plus sérieux et même tragique lorsque des pervers portent des regards vicieux sur une enfant, Matondo. « Un enfant reste un enfant, quelles que soient les prééminences de ses formes. Une fille de 11ans, avec des formes, reste un bébé », rappelle-t-on, défendant la cause de la petite victime de viol de son beau-père.

Je suis moi !

«Plus que large» s'achève sur une note très gaie. Les rondes des quatre jeunes dames sont mises en valeur dans des tenues sexy : short, robe courte moulante et minijupe. Dansant sur «Kaokokorobo» de Papa



La petite Matondo, victime de la convoitise de pervers à cause de ses rondeurs/DR

Wemba, refrain repris en chœur, elles enchaînent avec «Karolina» d'Awilo Longomba. Se succèdent alors les déclarations joyeuses et décomplexées : « Je suis forte et plantureuse mais pas une aguicheuse », « Je suis un être humain et je mérite le respect à commencer par celui de ton regard », « Je suis belle et ronde. Je suis moi ! ». Des propos qui confortent la confiance de Furaha Ngoya, qui est à l'origine de la création, au «Courrier de Kinshasa». « Comme par un coup de tête, une idée, une petite folie m'a traversé l'esprit, je me suis dit pourquoi ne pas m'expri-

mer autrement face à toutes ces stigmatisations ? Car, à chaque fois que l'on vous traite de grosse et que vous vous énervez, vous donnez l'occasion aux gens de continuer à vous traiter de la sorte. Alors, autant le dire une fois pour toute, haut et fort, voilà, je suis comme cela, je l'assume et je m'aime. C'est de là qu'est partie l'idée de ce rêve qui s'est réalisé aujourd'hui », a-t-elle dit à la fin de «Plus que large».

Il a fallu près d'une année pour donner forme à «Plus que large», rédiger le texte était la première étape. Sourire aux

lèvres, Furaha a affirmé que les propos de la nouvelle création ont été tissés de la somme de leurs maux. « Nous avons passé presque une année à y travailler, parce que le texte de cette pièce n'est pas fait de récits ramassés dans la rue. Tout ce qui y est dit sont des histoires personnelles vécues par chacune d'entre nous. Nous y parlons de nous, notre vécu. Et donc, il fallait commencer par écrire, y travailler, tout mettre en musique », a-t-elle dit. Puis, de renchérir : « Il fallait ensuite chercher les financements nécessaires pour la création et tout cela mis ensemble nous a pris une année. Et nous sommes contentes d'y être parvenues ».

Le bon retour du public à l'avant-première à Ça se passe à Kin, un ballon d'essai qui a percuté les esprits, a conforté le Collectif XXL à s'activer à peaufiner la mise en scène de Wedou Wetungani. Dès lors, nous a confié Furaha : « nous allons travailler pour présenter notre grande première, d'ici septembre à octobre. C'est là que, je pense, se fera la sortie officielle du Collectif XXL ».

**Nioni Masela**

## VATICAN

## Le voyage du pape François en RDC reporté sine die

« Acceptant la demande de ses médecins, et afin de ne pas compromettre les résultats des thérapies du genou encore en cours, le Saint-Père, à son grand regret, est contraint de reporter son voyage (...) à une date ultérieure qui reste à définir ». Ce message du directeur du service de presse du Saint-Siège, Matteo Bruni, est on ne peut clair. Le pape François, aujourd'hui âgé de 85 ans, ne saurait effectuer son périple africain annoncé du 2 au 7 juillet prochain, avec pour principales destinations le sud Soudan et la RDC.

Ce communiqué a coupé court à l'effervescence qui gagnait déjà les esprits, notamment parmi la communauté catholique de Kinshasa où les préparatifs allaient plutôt bon train. Le programme détaillé de ce voyage de six jours tel qu'élaboré par Vatican prévoyait, entre autres, une visite à Kinshasa, à Goma et à Juba, la capitale sud soudanaise.

A Kinshasa où le souverain pontife devait entamer sa visite, les travaux de construction du site devant accueillir sa messe sont largement avancés. Construit sur fonds

propres du gouvernement, cet espace de près de 850 000m<sup>2</sup> avec vingt-cinq zones et un podium, devait accueillir environ deux millions de fidèles.

Souffrant de fortes douleurs au genou droit, le souverain pontife argentin apparaît depuis début mai en fauteuil roulant et a annoncé devoir subir des infiltrations, des injections d'anti-inflammatoires à base de corticoïdes. « Cela fait un moment que je suis dans cet état, je n'arrive plus à marcher », avait-il confié en mai dans une interview au quotidien italien «Il



Le pape François

Corriere della Sera», après avoir été obligé d'annuler

plusieurs rencontres prévues à son agenda. Le souverain

pontife souffre également des douleurs à la hanche qui le font boîter et a subi, en juillet 2021, une délicate opération au colon, apprend-on. Ayant appris la nouvelle, le gouvernement congolais, d'après le compte rendu de la 57<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres tenu le 10 juin et lu par son porte-parole, Patrick Muyaya, a souhaité au pape un prompt rétablissement. La RDC a dit attendre « fermement » la venue du Saint-père sur son sol, une visite placée sous le signe de la paix et la réconciliation en Jésus-Christ.

Alain Diasso

## HAUT KATANGA

## Le couple royal a honoré l'école belge et l'Université de Lubumbashi

Première à être visitée, l'école belge de Lubumbashi a eu l'honneur de recevoir, le 10 juin, sa majesté le roi Philippe, et son épouse, la reine Mathilde.



Le couple royal de passage à l'Université de Lubumbashi

Sous un rythme de la fanfare, avec des cris tels « Vive le roi, vive la reine », accompagnés de pas de danses des élèves, le couple royal a franchi le seuil du bâtiment de l'école où le corps enseignant, le comité administratif et de parents ainsi que les élèves eux-mêmes attendaient avec impatience son arrivée. Après que la directrice, Dominique Chatier, a circonscrit la raison de l'activité et le déroulé du programme, le représentant des élèves, Yan, de la sixième année primaire, a souhaité la bienvenue à sa majesté le roi et à la reine, avant de leur remettre un tableau peint de l'école comme cadeau. Les hymnes nationaux de la République démocratique du Congo (RDC) et du Royaume de Belgique, chantés en chœur, ont retenti via les belles voix des élèves.

Le président du comité d'administration de l'école a su retracer, brèvement, l'histoire de cet établissement qui s'apprête à célébrer son cinquantième. Juste après, est intervenu le dévoilement de la plaque commémorative par le roi et le président du comité d'administration, en souvenir de ce passage royal, clôturé par une visite guidée de l'ensemble du bâtiment et surtout d'une classe en néerlandais. Après cette séquence, le couple royal s'est rendu à l'Université de Lubumbashi où un comité d'accueil s'est constitué à l'amphithéâtre Pr Kalaba. Dès leur entrée, le roi et la reine ont été conduits à la salle polyvalente Mgr Tshibangu-Tshishiku pour la signature du livre d'or. L'allocution du Premier ministre, Sama Lukonde, a permis à plus d'un de

se rappeler l'histoire commune de la RDC et de la Belgique à travers les différentes visites des rois belges au pays et surtout à Lubumbashi, appelée à l'époque Elisabethville.

Enfin, l'adresse du roi est venue en dernier lieu. Le souverain belge a exprimé sa joie ressentie plus de cinquante ans après le dernier passage du roi Baudouin. Il a rappelé en premier lieu aux étudiants que le futur leur appartenait. D'où la raison de leur présence à l'Université pour apprendre, se former et ce, malgré les conditions difficiles. Il a exhorté les élites à tirer profit de toutes les richesses naturelles dont dispose la RDC en y ajoutant le plus de valeur au bénéfice des Congolais, grâce aux aptitudes acquises. « *La vraie richesse du Congo, c'est vous, les jeunes, avec votre détermination et votre enthousiasme ! Une mine, on peut l'épuiser; les talents et la volonté de la jeunesse, sa soif de savoir; par contre, sont inépuisables* », a déclaré le roi belge.

La seconde partie de la soirée a été culturelle. Quelques artistes ont défilé, chansons et chorégraphies à l'appui, question d'adoucir les cœurs... Le recteur est revenu cette fois-là pour son mot de remerciement et les hymnes nationaux ont bouclé le programme.

A.D.

## BANQUE MONDIALE

## Un engagement croissant pour la RDC

L'institution financière internationale et la République démocratique du Congo (RDC) ont exprimé leur totale satisfaction des projets en cours de réalisation à Kinshasa, notamment la construction de la future station de traitement des eaux Ozone.

Visible depuis l'avenue du Tourisme, derrière le Mont-Ngalima, la construction de la future station des eaux Ozone a exigé des moyens matériels colossaux pour installer d'énormes tuyaux qui passent par des collines avant d'être connectés au fleuve Congo. Lors de la rencontre entre le directeur de la Stratégie et des opérations de la Banque mondiale (BM) pour l'Afrique de l'est et australe, Humberto Lopez, et le ministre congolais des Finances, Nicolas Kazadi, le week-end dernier, il s'est dégagé une vue plutôt positive non seulement du déroulement de la construction de la station de traitement mais également d'autres projets qui forment, ensemble, un portefeuille global actif estimé à environ sept milliards de dollars américains. « *Je tiens à exprimer ma profonde appréciation pour l'étroit partenariat et la collaboration entre le ministère des Finances, et plus généralement la RDC, et je tiens à remercier personnellement monsieur le ministre Kazadi pour ses efforts en vue de construire un programme solide qui est sur le point d'atteindre sept milliards de dollars en crédits et dons* », a déclaré Humberto Lopez.

Selon la BM, la RDC est bien partie pour atteindre les sept milliards de dollars à la fin

de ce mois. Cette montée en puissance s'explique par une augmentation significative des financements de l'Association internationale de développement au cours des dernières années. Celle-ci fournit au pays des dons et prêts à taux zéro ou à faible taux d'intérêt destinés généralement à stimuler la croissance économique, réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie de la population. Quant aux perspectives de la coopération, il y a déjà des échanges sur le soutien de la BM dans les efforts congolais de préserver la plus grande forêt tropicale du continent africain, la deuxième plus grande au monde. Il faut également mettre en bonne place la signature de deux conventions de financement d'un montant de 900 millions de dollars américains pour le soutien à l'entrepreneuriat féminin et l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité dans les provinces du Kasai et de l'est du pays. Enfin, outre un encouragement au pays pour la couverture vaccinale et la mise en place d'un système de plaintes contre le harcèlement sexuel dans les écoles, la BM a réaffirmé également son engagement dans le développement des prochaines phases de l'infrastructure hydroélectrique d'Inga.

Laurent Essolomwa

## LÉOPARDS FOOTBALL

## L'entraîneur Hector Cuper limogé

Après trois défaites consécutives avec l'équipe nationale de football de la République démocratique du Congo (RDC), Hector Cuper a finalement été démis de ses fonctions, le 9 juin à Kinshasa.

La défaite du 8 juin des Léopards à Khartoum, en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023, a visiblement été de trop pour l'Argentin Hector Cuper. C'était le troisième revers de suite après ceux de la première journée, le 4 juin à domicile contre les Panthères du Gabon, et contre les Lions de l'Atlas du Maroc, le 29 mars dernier, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Interrogé sur cette défaite à Omdurman, au Soudan, le sélectionneur des Léopards a laconiquement répondu : « Nous avons beaucoup de douleurs, il nous a manqué juste la dernière touche ». Il était donc prévisible, au regard de ces contre-perfor-



Hector Cuper n'est plus sélectionneur de la RDC

mances, de se séparer de lui. Le ministre des Sports et Loisirs, Serge Chembo Nkonde, dans une correspondance, a notifié le sélectionneur du « préavis de résiliation de contrat ». Dans cette lettre le ministre écrit : « Au nom du gouvernement de la République démocratique du

Congo, j'ai le regret de vous notifier notre volonté de résilier le contrat conclu avec vous en date du 30 mai 2021, conformément à l'article 15, point (e). In casu, il vous est reproché des manquements à vos devoirs d'entraîneur, notamment la non amélioration des per-

formances de l'équipe nationale telles que stipulées à l'article 3 point V : établir des tactiques, des méthodes d'entraînement et de jeu pour le bénéfice et l'amélioration des performances des équipes nationales ». Dans le dernier paragraphe de la correspondance, Serge Chembo Nkonde souligne : « En conséquence, j'enjoins à monsieur le président ai de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) qui me lit en copie, de prendre toutes les dispositions techniques pour la gestion de l'équipe nationale pendant l'échéance du préavis susvisé ».

Après la défaite contre le Gabon, Hector Cuper semblait pressentir son départ. « ... Je ne pense pas que je suis en

danger. Et si les dirigeants veulent prendre une décision contre moi, libre à eux. J'ai toujours dit que je ne peux rester quelque part où les gens ne veulent pas de moi... », lâchait-il à la conférence de presse d'après le match perdu à Kinshasa.

Clairement, l'Argentin n'est plus sélectionneur des Léopards. Aussi la Fécofa devra-t-elle désigner celui qui assurera l'intérim, et peut-être dirigera les matches de la troisième et quatrième journées des éliminatoires, en septembre prochain. Il y a encore trois mois pour dénicher un autre sélectionneur avec le profil convenable qui poursuivra les éliminatoires avec les Léopards et redonner l'espoir aux sportifs congolais.

Martin Engimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Etoile du Kivu bat Sanga Balende, Simba enfonce RCK

Terrassée par Etoile du Kivu à Bukavu, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi n'arrive pas gagner de points en déplacement, alors que dans une partie des relégables, Simba a dominé Racing Club de Kinshasa (RCK).

Deux rencontres de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football -Ligue 1- se sont jouées, le 9 juin. Au stade de la Concorde de la commune de Kadutu, à Bukavu, la formation locale d'Etoile du Kivu était en taille patron à domicile devant Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, s'imposant par deux buts à un. Les Anges et Saints du Kasai oriental ont eu un séjour accablant à Kinshasa avec trois défaites en trois sorties. Les joueurs du coach adjoint Ndonga Mutombo (le titulaire Dauda Lupembe étant retenu en sélection A) pensaient se refaire le moral avec une victoire tant recherchée. Ils ont plutôt déchanté. Ils n'y arrivent tout simplement pas, alignant désormais quatre défaite d'affilée.

Et pourtant, les « Banjelu ne Ba Santu » ont bien ouvert la marque dès la 12e mn par Bukasa « Jaziri », gardant l'avantage au tableau d'affichage jusqu'à la pause. Mais au retour des vestiaires, les locaux de l'Etoile du Kivu ont fait preuve de réalisme, avec

l'égalisation à la 47e mn par l'entremise de Sampy Chiswaka. A la 82e mn, Kiama Nginamao a marqué le but de la victoire du club étoilé, dissipant les espoirs de Sanga Balende de repartir du Sud-Kivu avec le point de l'égalité. Précédemment battu par Daring Club Motema Pembe, V.Club et Rangers à Kinshasa, Sanga Balende n'a glané le moindre point sur douze possibles depuis la reprise du championnat national de football. Au classement, le club de Mbuji-Mayi occupe la 15e place, avec 15 points en 15 matches livrés dont 4 victoires, 3 nuls et 8 défaites. Etoile du Kivu réalise une bonne affaire par ce succès, et grimpe de deux places pour se positionner à la 9e loge, avec désormais 21 points en 16 matches dont 5 victoires, 6 nuls et 5 défaites.

Au stade Dominique-Diur de la commune de Manika, à Kolwezi, dans la province du Lualaba, le club hôte d'AS Simba a arraché une victoire de trois buts à deux face au Racing Club de Kinshasa (RCK) au terme d'un



Sanga Balende n'y arrive pas depuis la reprise du championnat en mai dernier

match renversant de deux clubs relégables. Et l'homme du match a sans doute été Mwamba Mutombo des Kamikazes de Kolwezi dans la province du Lualaba, auteur du triplé victorieux de son club, son premier dans la cour des grands du pays. L'ancien buteur de Sporting Club Mont Sion a ouvert le score à la 10e mn pour Simba. Les Kinois du Racing sont revenus au score à la 30e mn par Plamedi Lukasi à la conclusion d'une contre-attaque rapide. A

la 50e mn, Mwamba Mutombo a récidivé sur une action de Chadrac Ilunga. A la 65e, RCK est à nouveau revenu au score avec l'égalisation de Mbemba Mavana. Enfin, Mwamba Mutombo a eu le dernier mot de la partie, avec le troisième but de Simba à la 85e mn.

Cette victoire de l'équipe dirigée depuis peu par la gouverneure par intérim du Lualaba, Fifi Masuka, n'influe pas suffisamment sur le classement. Simba demeure à la 18e position,

relégable avec 14 points en dix-huit matches joués dont trois victoires, cinq nuls et dix défaites. Le RCK est 20e, lanterne rouge avec sept points en dix-huit sorties, pratiquement condamné à la descente en Ligue 2 la saison prochaine, à moins d'une décision spéciale à cause de l'interruption du championnat pendant plus ou moins trois mois suite aux difficultés de transport aérien des clubs à travers le pays.

M.E.

## MISE AU POINT

# « Piège de la dette » en matière de coopération sino-africaine, une contrevérité soigneusement fabriquée

L'ambassade de Chine au Congo a noté que l'article publié, le 2 juin, p.8, dans le journal « Les Dépêches de Brazzaville », intitulé « Les prêts chinois à l'Afrique pourraient déclencher une crise financière mondiale », citait des déclarations infondées et des logiques erronées de certains politiciens en Occident, caractérisées par des interprétations trompeuses sur la dette africaine envers la Chine. Nous croyons que ce discours ne reflète pas la voix du cœur du peuple congolais et africain. L'ambassade de Chine apporte ainsi des clarifications et présente la réalité pour aider les lecteurs à distinguer le vrai du faux.

## Pourquoi les pays africains empruntent-ils de l'argent à la Chine ?

Le manque de fonds est l'un des facteurs principaux qui freinent le développement de l'Afrique. Après la guerre froide, l'Afrique a été négligée par le monde occidental. À la Une du magazine britannique « The Economist », dans l'édition du 13 mai 2000, l'Afrique a été décrite comme un « continent désespéré ». C'est la Chine qui a tendu la main à ce continent abritant le maximum des pays en développement et abandonné par les pays occidentaux. L'année 2000 a marqué la fondation du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA). Dès lors, la coopération financière et de l'investissement entre la Chine et l'Afrique a pris un essor considérable. De plus, le gouvernement chinois encourage des entreprises chinoises à accroître les investissements en Afrique. Tout cela apporte en Afrique des soutiens financiers et techniques précieux dont les pays ont urgemment besoin.

## La Chine est-elle le premier créancier de l'Afrique ?

Ces dernières années, sous l'impact du ralentissement de l'économie mondiale ainsi que de la baisse des prix du pétrole et des matières premières, les pays africains sont confrontés aux défis d'un déficit budgétaire, ainsi qu'aux problèmes sérieux de la dette. Après la survenue du covid-19, la situation de la dette des pays africains s'est encore détériorée. Les politiciens occidentaux ont profité de cette occasion pour spéculer sur le soi-disant « piège de la dette » en matière de coopération sino-africaine.

Il semble que la Chine soit devenue le premier créancier de l'Afrique et devrait assumer la responsabilité de la crise de la dette en Afrique. Cependant, les faits ont prouvé que la Chine est entrée tardivement dans la coopération financière avec l'Afrique. Depuis plusieurs décennies, ce sont toujours les pays occidentaux qui occupent la première place. Selon les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale en 2022, les institutions financières multilatérales et les créanciers commerciaux occidentaux détiennent près de 75% de la dette extérieure africaine. Une étude de l'Université Johns Hopkins montre que la part de la dette détenue par la Chine est seulement de 17%, inférieure à un quart de la dette occidentale.

## Où vont les prêts de la Chine à l'Afrique ?

La question de la dette africaine est essentiellement celle de développement. Il est essentiel d'assurer la viabilité de la dette par la promotion du développement. Se projetant sur le long terme, les prêts de la Chine se concentrent sur les industries productives et la construction d'infrastructures et créent des avantages économiques bien au-delà du prêt lui-même, améliorant ainsi l'environnement de développement et renforçant les capacités « hématopoïétiques » des pays africains. Jusqu'à présent, la Chine a aidé à construire plus de 10 000 kilomètres de chemins ferroviaires, près de 100 000 kilomètres de routes, environ 1 000 ponts, et près de 100 grands projets électriques en Afrique, contribuant significativement à l'amélioration du climat d'in-

vestissement et de développement ainsi qu'à la croissance économique des pays africains. En République du Congo, la route nationale n°1, l'aéroport international Maya-Maya et la centrale hydroélectrique d'Imboulou en sont des exemples typiques. En revanche, le financement occidental se concentre principalement dans les secteurs non productifs, et ne contribue pas effectivement au développement économique, à l'augmentation des recettes fiscales, ni au rééquilibrage de la balance des paiements internationaux par l'exportation. Au contraire, ces prêts obligent les pays africains à tomber dans un cercle vicieux « d'emprunter plus, s'appauvrir et emprunter de plus en plus ».

## Pourquoi les prêts chinois ne sont-ils pas assortis de conditions politiques ?

L'article accuse « les prêts chinois de ne pas être assortis de conditions en termes de gouvernance et de respect des droits de l'homme ». Mais c'est exactement le point précieux de la coopération sino-africaine. La Chine et les pays africains se respectent mutuellement. La Chine considère l'Afrique comme un partenaire égal, ne s'ingère jamais dans les affaires intérieures des pays africains et n'impose aucune condition politique à l'aide à l'Afrique. En revanche, les prêts occidentaux sont assortis de nombreuses conditions politiques draconiennes liées aux droits de l'homme ou aux réformes judiciaires et sont en réalité devenus un moyen pour « transformer » et « contrôler » l'Afrique. Leur arrogance, laquelle les pays africains ont beaucoup souffert, est mise à nu.

## La Chine contraint-elle les pays africains à renoncer à des actifs stratégiques ?

L'article ajoute que la Chine oblige les pays africains « à céder le contrôle de certains actifs précieux lorsqu'ils ne peuvent plus rembourser la dette ». C'est encore une invention sans aucune base factuelle. Ayant toujours pour principes l'égalité, l'équité et la transparence, la Chine n'a jamais forcé aucun pays à emprunter ou à rembourser des dettes. Aucun pays n'est tombé dans les difficultés d'endettement à cause de sa coopération financière avec la Chine. Et aucun pays n'a jamais été contraint d'hypothéquer à la Chine ses ressources stratégiques telles que des ports ou des mines. En février 2021, le magazine américain « The Atlantic » a publié un article intitulé « Le piège de la dette chinoise est un mythe », citant de nombreux chiffres et faits éloquentes qui démontent les idées reçues.

## Comment la Chine traite-t-elle la question de la dette des pays africains ?

Attachant une grande importance à la question de la suspension et de l'allègement des dettes africaines, la Chine cherche toujours des solutions appropriées par le biais de consultations amicales. Lors de chaque réunion triennale du Forum sur la coopération sino-africaine, la Chine annonce un ensemble de mesures visant à annuler les prêts gouvernementaux sans intérêt arrivant à échéance en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) africains. En même temps, la Chine participe activement à la coopération multilatérale, en contribuant au plus grand montant à la suspen-

sion de la dette parmi les membres du G20. En 2019, répondant aux besoins urgents du Congo, la Chine a fait une exception et a déployé les plus grands efforts pour réaliser la restructuration de sa dette. Les présidents XI Jinping et Denis Sassou N'Guesso sont parvenus à un consensus important lors de leurs échanges téléphoniques en juin 2021. La Chine a honoré son engagement et a suspendu la dette congolaise dans le cadre du G20. D'ailleurs, les deux parties maintiennent d'étroites communications afin de trouver une solution aux prochaines étapes.

Les vraies intentions du tapage de certains politiciens et médias occidentaux autour du soi-disant « piège de la dette » et de « la crise financière qui pourrait être déclenchée par les prêts chinois à l'Afrique » sont de perturber la coopération financière et de l'investissement sino-africain, d'empêcher les pays africains de réaliser l'industrialisation et l'autonomie économique et de progresser vers le niveau moyen et supérieur du système de la division internationale du travail et de la chaîne de valeur mondiale, de sorte que l'Afrique s'embourbe à jamais dans le « piège de la pauvreté » et demeure un fournisseur éternel de ressources bon marché pour les pays occidentaux. Nous sommes persuadés que les amis africains peuvent voir clair et saisir la vérité. Avec les efforts conjoints de la Chine et l'Afrique, la coopération sino-africaine obtiendra certainement des résultats plus fructueux et les peuples chinois et africains embrasseront un avenir meilleur !

Ambassade de Chine au Congo



# SOIRÉE RUMBA CONGOLAISE

à la Terrasse du Musée  
Galerie du Bassin du Congo  
Centre-ville (dans l'enceinte du journal Les Dépêches de Brazzaville)

**17 JUIN**  
de 18H à 22H

RÉSERVATION  
05 556 86 01 / 04 479 69 50  
brazzaaccueil@gmail.com




**DJOSON PHILOSOPHE & SUPER NKOLO MBOKA**

Parade des sapeurs

PAF **10.000** FCFA  
une conso offerte

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



## CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène  
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com  
www.fondationgotene.com



## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Le Congo présent à la CMDT 2022

Cinq cents délégués venus des différents pays et régions du monde, dont le Congo, prennent part, du 6 au 16 juin, à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) à Kigali, au Rwanda, premier pays africain à abriter l'événement mondial qui se propose de définir les stratégies et les objectifs concernant l'essor des télécommunications et techniques de l'information et de la communication, en fournissant des orientations et des indications à ce secteur.

Placée sur le thème «Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable», la conférence, ouverte le 6 juin par le président du Rwanda, Paul Kagame, avec au centre plusieurs discours de personnalités politiques et experts, à l'instar du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et du secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Houlin Zhao, s'est poursuivie avec un programme clé dont la table ronde «Partner2Connect» pour le développement du numérique, qui a débuté le 7 juin et prendra fin ce 9 juin.

La coalition pour le numérique « Partner2Connect » est une alliance multi parties prenantes lancée par l'UIT, en étroite coopération avec le Bureau de l'envoyé du secrétaire général pour les technologies, qui a pour objet, conformément au Plan d'action du secrétaire général des Nations unies pour la coopération numérique, de promouvoir une connectivité efficace et la transformation numé-



La délégation congolaise

rique à l'échelle mondiale, notamment dans les communautés les plus difficiles à connecter des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

La délégation congolaise présente à Kigali, constituée essentiellement du personnel de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), participe aux activités du Réseau des femmes africaines de la CMDT (NoW4WTDC). Le but étant de faire en sorte que les femmes soient activement impliquées dans le suivi des décisions de la

CMDT dans le pays.

Conduite par le directeur des Affaires juridiques et internationales de l'Arpce, Jean Célestin Endoké, cette délégation, particulièrement constituée du personnel féminin en lien avec la thématique, contribue à l'exploit de la parité hommes-femmes à la CMDT 2022. Un exploit rappelé par la directrice du Bureau des télécommunications de l'UIT qui a salué ce fait marquant de cette CMDT historique : l'égalité des genres, pour la première fois, au niveau des participants, renforçant ainsi une résolution prise à Buenos Aires, en 2017,

sur la prise en compte de la perspective genre pour une société de l'information inclusive et égalitaire.

#### Une conférence précédée du sommet mondial de la jeunesse

La CMDT a été précédée du sommet mondial de la jeunesse organisé dans le cadre de l'initiative «Generation connect», du 2 au 4 juin, et qui avait réuni environ 400 jeunes du monde. A l'ouverture, la porte-parole de la jeunesse a saisi cette opportunité pour lancer un appel pour «la prise en compte des voix des jeunes quand il s'agit des décisions qui les concerne».

Un appel bien accueilli par le président Paul Kagame qui, dès l'entame de son discours officiel, a tenu à rassurer la jeunesse sur la prise en compte de ses attentes dans la gestion de la question du numérique. Il a, par ailleurs, remercié l'UIT du choix porté sur son pays pour la tenue de cette grand-messe mondiale des télécoms. Il a également assuré les participants et les organisateurs de la disponibilité du Rwanda à accompagner cette dynamique qui vise à connecter, de manière inclusive, tous les peuples du monde.

Le directeur général de l'Arpce, Louis-Marc Sakala, absent en présentiel à ces assises pour des raisons d'agenda, s'est dit particulièrement ravi de la participation de son institution à cette conférence qui est un haut-lieu d'échanges et de prise de décisions en matière de conception d'approches novatrices et de nouveaux modèles de collaboration en ce qui concerne la connectivité et les solutions numériques, pour l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Quentin Loubou

## LE FAIT DU JOUR

## Blessures communes!

10 juin 1991, ce jour historique, le millier et cent de Congolais, réunis pendant près de quatre mois au Palais des congrès, à Brazzaville, scellèrent l'épilogue de la Conférence nationale souveraine-CNS-. Elle avait commencé le 25 février, dans l'après-midi, et s'était clôturée aux premières heures de la matinée, le 10 juin. L'objectif déclaré de « redéfinir les valeurs fondamentales de la nation afin de bâtir un Etat de droit » se résuma à l'adoption du multipartisme et la libéralisation de plusieurs secteurs d'activités dont celui de la presse.

Les politiques se mirent en scène à travers une mémorable cérémonie de lavement de mains dont les principaux acteurs furent les présidents Denis Sassou N'Guesso, et son prédécesseur Joachim Yhombi-Opango. Les deux hommes symbolisaient cette réconciliation prônée par les états généraux de la nation au moment où elle basculait du régime de parti unique honni, qui eut ses déboires et ses vertus, à celui de la démocratie pluraliste alors magnifique, mais lui aussi porteur d'espoirs et de déceptions.

A ces deux icônes de la politique nationale s'en ajoutaient d'autres, actives depuis les premières années de l'indépendance, certaines en délicatesse avec les régimes successifs ; de parfaits inconnus

qui se révélèrent au fil des débats de la Conférence ; des femmes et des jeunes décidés à marquer leur temps sortirent du bois. Bernard Kolélas, Pascal Lissouba et d'anciens compagnons des présidents Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi faisaient partie du gros lot. Difficile de les citer tous !

Les échanges entre délégués étaient parfois heurtés, chacun voulant tirer la couverture à soi. Jouant l'interposition entre ces hommes prêts à en découdre, du haut de la présidence des travaux, Mgr Ernest Nkombo, entouré de ses collaborateurs, ne se laissa pas ébranler, mais n'empêcha pas non plus les Congolais de se dévouer comme ils le souhaitaient. Il comprenait néanmoins qu'en face de lui se trouvaient des gens vivant essentiellement de calculs pour servir leurs intérêts.

A son Dieu, le prélat demandait d'exaucer le vœu de voir cette réunion bruyante se conclure dans le calme. Il s'imaginait être embarqué avec les confrenciers dans un vol spécial et priait que l'aéronef bondé atterrisse en douceur. Ce fut le cas, grâce, il faut le dire, à la sagesse des plus hautes autorités de l'époque et, finalement de l'ensemble des acteurs politiques, de la force publique restée loyale envers

le peuple qu'elle avait la mission de protéger et le pays qu'elle avait l'impérieux devoir de défendre.

Le drapeau vert-jaune-rouge de l'indépendance, en 1960, remonta sur le mât au détriment de l'autre étendard tricolore à dominante rouge adopté au moment où, sous la poussée révolutionnaire, le Congo devint une République populaire en 1969. «Les Trois glorieuses», l'hymne national du régime marxisant céda aussi la place à «La Congolaise», adoptée à l'indépendance. On crut le Congo sorti grandi de ces épreuves, on chanta à tue-tête le chant de la liberté.

C'était avant que la politique politicienne reprenne ses droits sur les vœux de cohésion exprimés à la CNS car de nouvelles déchirures virent allonger la liste des victimes de l'intolérance politique tant décriée. Elevée à quelques pas de là où la nation renaissait, la forêt de l'unité nationale assista médusée à ces fulgurants retours en arrière. Enfin, l'histoire des peuples a toujours été confrontée à des chocs imprévisibles, l'essentiel est qu'ils résistent et en tirent les leçons. La nôtre, au Congo, est faite de grandes blessures, à nous de savoir l'assumer avec courage et honnêteté.

Gankama N'Siah

## AFRIQUE DE L'OUEST

# Une étude estime incontournable la transformation du dispositif militaire français

À l'issue du processus de décolonisation entrepris en 1958 par le général de Gaulle, la France instaure une « Pax Gallica » en Afrique [encore appelée « françafrique »] qui va lui permettre de maintenir son influence sur le continent, via une présence militaire motivée par des accords de défense noués avec les régimes « amis de la France », un dispositif de coopération civile et technique [avec 8000 conseillers ou coopérants] et une aide publique au développement supérieure à 1% du produit intérieur brut.

La fin de la guerre froide va marquer une rupture dans la politique française, avec le discours de La Baule, en 1990, du président François Mitterrand lors du sommet franco-africain. Désormais, le soutien de la France serait conditionné aux progrès démocratiques de ses anciennes colonies. Mais la politique africaine de la France va devenir hésitante, illisible et conduire à une perte d'influence dans son ancien « pré-carré ». La nouvelle logique transactionnelle est difficile à mettre en œuvre, se combinant mal avec les intérêts géopolitiques et la quête de stabilité sur un continent où se multiplient les guerres civiles. « Son application au cas par cas provoque incompréhensions, frustrations et sentiments de trahison, tant par les autocrates s'estimant abandonnés par la France, que par les militants d'opposition dénonçant une démocratisation de façade », résume une récente étude de l'Institut français des relations internationales (IFRI). La renégociation des accords de défense passés avec une dizaine de pays africains durant le mandat de Nicolas Sarkozy va mettre un terme aux clauses d'assistance en cas de troubles

intérieurs. Ce qui devait mettre fin de facto au rôle de la France « d'assurance vie des régimes africains », selon l'étude. Plusieurs chefs d'État présentés comme étant des « amis de la France » vont être renversés par des coups d'État (Mamadou Tandja [Niger, 2010], Ahmadou Toumani Touré [Mali, 2012], François Bozizé [Centrafrique, 2013], Blaise Compaoré [Burkina Faso, 2014], etc). Mais des contradictions vont persister. Par exemple, au sujet de l'accession au pouvoir du général Mahamat Idriss Déby après la mort de son père, Idriss Déby Itno. Dans le même temps, la France va condamner le coup d'état du colonel Assimi Goïta au Mali. Alors que « la ligne politique et l'offre stratégique de la France en Afrique se font plus hésitantes, ses moyens civils et militaires connaissent une réduction continue », souligne l'IFRI. Le lancement, à la demande de Bamako, de l'opération Serval, puis Barkhane pour contrer la menace jihadiste aurait pu changer la donne et relancer l'influence française dans la région. Celle-ci va être contestée notamment par la Russie, la Chine et la Turquie. « L'intervention française dans la zone,

et tout particulièrement au Mali a finalement agi comme un révélateur des limites de l'influence française, conduisant à une contre-performance stratégique qu'il importe aujourd'hui de regarder en face », résume l'IFRI.

Un premier travail consisterait à définir et à assumer les intérêts stratégiques de la France, avant tout politiques et sécuritaires. Au-delà des luttes d'influence avec la Russie et la Chine, « l'Afrique de l'Ouest se place au cœur des préoccupations de la sécurité intérieure française en raison de sa place sur la carte des trafics [...] Elle est également un important réservoir de migration, au regard de sa dynamique démographique. Finalement, la présence en France des nombreuses diasporas subsahariennes demeure un point de vigilance en raison de la communautarisation ». Aussi, l'IFRI appelle à « repenser en profondeur l'offre stratégique française en Afrique de l'Ouest », en se recentrant sur les intérêts essentiels et sur « ce qui est à la portée de ses moyens ». Et d'ajouter : « Redéfinir une stratégie pérenne pour la France en Afrique

de l'Ouest » en changeant d'approche, en adoptant des objectifs réalistes. Cette nouvelle stratégie doit être mise en œuvre pour préserver au moins trois intérêts principaux : endiguer l'instabilité politique et la progression continue du phénomène jihadiste, préserver une influence française en Afrique de l'Ouest, « indispensable au maintien d'une stature de puissance dans le contexte de compétition systémique », améliorer l'image de la France en Afrique francophone.

Dans cette optique, la France doit revoir « son offre stratégique », en faisant évoluer la coopération de défense, perçue comme imprégnée d'une approche « néocoloniale », vers une « logique moins structurelle, au profit d'une logique de financement et d'équipement d'une part et d'appui opérationnel d'autre part, notamment en matière de renseignement, de logistique et d'appui-feu ». Ensuite, l'IFRI propose de rompre avec la logique des opérations extérieures, le modèle « intervention-stabilisation-normalisation » s'effaçant au profit du triptyque « compétition-contestation-confrontation », et

d'une logique de « présence » de longue durée, les forces ainsi prépositionnées ayant une « posture opérationnelle » discrète, et un dispositif militaire simplifié - pas empilant comme l'actuel [force Barkhane, opération Cormybe, Task Force Sabre, Éléments français du Sénégal, Forces françaises en Côte d'Ivoire, Éléments français du Gabon, etc], des dispositifs placés sous l'autorité d'un commandement régional unique, inspiré du modèle « vertueux » d'Africom.

Pour l'IFRI, les derniers événements au Mali offrent finalement une « opportunité de remise à plat de l'engagement de la France et de l'Europe en Afrique » et la « transformation du dispositif français est [...] devenue incontournable et constitue un enjeu décisif ». « L'histoire commune de la France avec ses anciennes colonies, qui se prolonge par les relations politiques, économiques, culturelles et de diaspora, lui donne en effet à la fois une responsabilité historique à assumer et un rang à tenir. Cet état de fait rejaillit également sur l'ensemble de sa politique étrangère », conclut l'étude.

Noël Ndong

## DÉVELOPPEMENT

## La mondialisation a accentué les inégalités, accuse Macky Sall

La mondialisation a accentué les inégalités, a dénoncé, le 9 juin, le président du Sénégal, Macky Sall, au cours d'une conférence ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, estimant que l'Afrique continue de subir les déséquilibres sur les plans économiques, commerciaux et financiers mondiaux.

« Mon point de vue est celui d'un continent qui accuse le plus grand retard dans le processus de développement », a déclaré le chef de l'État sénégalais, président en exercice de l'Union africaine, lors d'un discours à l'OCDE.

« Nous vivons une sorte de crise des finalités, qui se traduit par le déficit d'accès du plus grand nombre à des conditions minimales d'une vie décente : nourriture, eau potable, soins de santé, logement et éducation », a-t-il énuméré.

« La mondialisation, qui était perçue comme une ère d'échanges et de complémentarité pour une croissance et une prospérité partagées, a plutôt accentué les inégalités », a déploré Macky Sall

qui s'exprimait en compagnie du Premier ministre italien, Mario Draghi, et de Mathias Cormann, secrétaire général de l'OCDE, une institution qui prône le libre-échange et rassemble trente-huit pays développés.

Avec le conflit Russie/Ukraine et la résurgence de la covid-19 en Chine, la mondialisation est fortement remise en question en raison des lourdes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, le concept de « démondialisation » étant désormais à la mode dans les milieux économiques.

Le président du Sénégal a, par ailleurs, reproché une inégalité de traitement des pays africains dans la manière dont ils sont évalués par les agences de notation



Le président du Sénégal, Macky Sall

financière. Macky Sall a également exhorté le G7 et l'OCDE à tenir compte de la spécificité de l'Afrique dans les efforts de décarbonation.

« Nous sommes 1,4 milliard d'habitants sur le continent africain et plus de 600 millions n'ont pas encore accès à l'électricité », a-t-il martelé, répétant un chiffre déjà brandi en mai.

« Donc quand on dit qu'on ne va plus financer l'énergie fossile, y compris le gaz, qui est beaucoup moins polluant que le charbon ou le fuel, alors il faut savoir qu'on porte atteinte gravement à l'objectif d'accès universel à l'électricité », a-t-il conclu.

D'après AFP

## PÉNURIE DU CARBURANT

## Des mesures fortes pour contrôler la situation

Le gouvernement a pris un train de mesures urgentes en vue de contrer au plus vite la pénurie de carburant qui secoue le pays depuis des semaines. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a dévoilé le plan de son équipe, le 8 juin à Brazzaville, lors d'une interpellation au Sénat.

A la chambre haute du Parlement, réunie sous l'autorité de son président, Pierre Ngolo, le gouvernement s'est expliqué sur la pénurie persistante de carburant qui porte préjudice à la population depuis plusieurs semaines. Devant les sénateurs, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que son gouvernement en a conscience et s'attelle à trouver une solution idoine à la situation. Pour ce faire, des mesures conséquentes ont été élaborées dans le but de contrer le plus rapidement possible la pénurie. Il s'agit, entre autres, d'évaluer le déficit structurel observé à la Société

tion nationale des pétroles du Congo (SNPC) sur les importations afin de solliciter une subvention de l'Etat ; rendre obligatoire la constitution des stocks pour quinze jours au minimum par les marqueteurs conformément à la réglementation en vigueur ; jauger les capacités de stockage de la Société congolaise de logistique (SLOG) et de répertorier les stockages aux normes

en dehors de ceux de la SLOG. Le gouvernement tient aussi, a précisé Anatole Collinet Makosso, à diversifier les sources d'approvisionnement complémentaires en produits pétroliers finis, notamment auprès des sociétés privées pour répondre à la demande des consommateurs ; à accorder des autorisations exceptionnelles d'importation de carburant pour permettre aux indus-

triels de s'approvisionner elles-mêmes ou par le biais des marqueteurs.

Toujours dans la recherche des solutions, le gouvernement demande à la SNPC de nouer un contrat avec une société privée spécialisée devant assurer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis ; de poursuivre des négociations avec la société Pétro Cam pour rendre disponibles les produits pétro-

liers finis dans les dépôts. Il est question aussi, a affirmé le Premier ministre, de mener des actions afin de mettre un terme aux comportements déviants en créant des numéros verts ; d'interdire la vente de carburant dans les bidons ; d'identifier par appel d'offres un opérateur devant fournir le pays en produits pétroliers finis et de rendre opérationnel le fonds de stabilisation des produits pétroliers finis. Clôturant la cérémonie, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a souhaité que ce train de mesures soit vite mis en œuvre afin que l'épineuse question de pénurie de carburant soit vite contenue.

Firmin Oyé

**Le gouvernement tient (...), à diversifier les sources d'approvisionnement complémentaires en produits pétroliers finis, notamment auprès des sociétés privées pour répondre à la demande des consommateurs; à accorder des autorisations exceptionnelles d'importation de carburant pour permettre aux industriels de s'approvisionner elles-mêmes ou par le biais des marqueteurs.**

## PROJET LISUNGI

## Une allocation post covid-19 aux ménages vulnérables de Brazzaville

Le gouvernement, avec l'appui de Caritas-Kosala, a présenté, le 8 juin à Brazzaville, les résultats de la seconde composante du projet Lisungi, initiée pour soutenir financièrement les foyers précaires vulnérables dans cinq arrondissements de Brazzaville, fragilisés par les effets de la pandémie à coronavirus.

Le projet Lisungi de riposte d'urgence à la covid-19 (PLRUC) est une seconde composante du projet Lisungi. Il est mis en place pour renforcer les capacités financières des ménages pauvres et vulnérables frappés deux années durant par une crise sanitaire sans précédent.

« Après des allocations de 50 000 FCFA octroyées aux ménages vulnérables, le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, a pensé qu'il faille allouer à nouveau aux foyers pauvres de Brazzaville une nouvelle aide financière afin de leur permettre de se refaire, après avoir été frappés deux années durant par la covid-19 », a souligné la directrice générale de la Solidarité, Anastasie Ossangatsama.

Sur le terrain, le projet est mis en œuvre par le groupement Caritas Kosala et vise à transférer à ces ménages des transferts monétaires conditionnels leur permettant de créer des activités génératrices de revenus afin d'assurer leur relèvement social. Les allocations reçues permettant aux bénéficiaires de développer des petits projets économiques capables de leur procurer des dividendes nécessaires afin qu'ils vivent tant bien que mal.

Au total, 3769 ménages pauvres et fragiles ciblés dans cinq arrondissements de Brazzaville, à savoir Makélékélé, Bacongo, Poto-Poto, Moundali et Madibou en sont bénéficiaires. Pour mener à bien l'opération, soixante-douze jeunes appelés coaches et trois superviseurs ont été triés, formés et déployés sur le terrain, avec entre autres missions d'enregistrer et de sélectionner les bénéficiaires. Pour Mgr Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et président de Caritas, la mise en place de ce projet est un motif de satisfaction d'autant plus qu'il permet le relèvement communautaire des foyers précaires et vulnérables.

Firmin Oyé

## FORMATION

## Les membres du Conseil consultatif de la femme éduqués sur les contours de la saisine

Les agents du Conseil consultatif de la femme (CCF) ont participé, le 9 juin à Brazzaville, à un séminaire de renforcement des capacités sur la formulation des avis, s'engageant désormais à bien faire leur travail.



Les participants au séminaire Adiac

La formation a porté sur les démarches et les méthodes utilisées pour émettre un avis. Il était question d'échanger sur les moyens et outils à mettre en œuvre pour recevoir, analyser et proposer des avis à l'exécutif. La secrétaire exécutive du CCF, Antoinette Kebi, a signifié que cette formation a boosté l'engagement des membres de cet organe. « Nous nous sommes retrouvés ici pour être à l'écoute de l'expert du Conseil économique, social et environ-

nemental concernant la formulation des avis. Le Conseil consultatif de la femme a pour mission principale de donner des avis et des suggestions. Voilà pourquoi nous avons décidé de nous former », a-t-elle indiqué. Selon Alphonse Malonga, expert au Conseil économique, social et environnemental, animateur du séminaire, le CCF a eu raison de s'imprégner des techniques de la rédaction d'un avis. Il pense que ce travail ne va pas s'arrêter aussitôt puisque son institution reste

disponible pour accompagner d'autres organisations étatiques. En rappel, le CCF est une structure étatique instituée par la Constitution de la République du Congo adoptée le 25 octobre 2015. Sa mission principale consiste à émettre des avis au président de la République sur les questions liées à la condition de la femme et faire des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement.

Rude Ngoma

## RÉTRÉCISSEMENT PROGRESSIF DE LA RIVIÈRE DJIRI

## LCDE demande à l'Etat de prendre ses dispositions

Le directeur départemental et d'exploitation Brazzaville-Pool de La Congolaise des eaux (LCDE), Paul Francis Ngombé, a alerté, le 8 juin, sur le risque d'occupation du périmètre sanitaire au niveau du point de captage d'eau qui entraîne la diminution des eaux.

« En ce qui concerne les dispositions, nous allons toujours vers l'Etat, on ne peut pas régler ce problème par la force, il y a des procédures. Nous ne pouvons pas débarquer sur ces sites et chercher à casser des maisons et autres, non ; nous passons toujours par l'Etat. Et nous saisissons cette occasion pour informer l'Etat, qu'il prenne ses dispositions », a fait observer le directeur départemental et d'exploitation de LCDE, Paul Francis Ngombé, au cours de la descente organisée par cette entreprise dont l'objectif premier était de présenter à l'opinion publique nationale les agressions foncières dont elle est victime. Des pressions exercées par des familles foncières et occupants anarchiques de tout acabit. Il s'agit donc de sensibiliser et rappeler à la population que LCDE est délégataire par l'Etat de la gestion de son patrimoine hydraulique, ce qui



Un entrepôt d'essence à deux ou trois mètres de l'usine DR

de droit rend d'utilité publique ses périmètres fonciers. Enfin, il s'agit d'amener la population à respecter ses délimitations parcellaires et à cesser d'exercer sur ses sites des actes de vandalisme.

Paul Francis Ngombé a en conséquence lancé un vibrant appel à l'Etat congolais de prendre ses dispositions pour que l'usine soit protégée et si ce n'est pas le cas, les années qui viennent seront très difficiles pour la société. « Au-

jourd'hui, la rivière Djiri est en train de se rétrécir progressivement et c'est un danger permanent, parce que cette usine de Djiri produit 70% de l'eau qui alimente la ville de Brazzaville. S'il y a des situations comme celle-ci, je vous assure que l'entreprise sera en difficulté, parce que cela risquera d'empiéter sur la production », a ajouté le directeur départemental et d'exploitation Brazzaville-Pool. Interrogée par la presse, l'une

des occupantes, Christelle Milandou, s'est exprimée en ces termes : « Ici, on est au quartier Manianga. Lorsque nous avons acheté des parcelles ici, il n'y avait que de l'herbe, c'était une brousse. Nous nous sommes dit, comme cet espace est vide, pourquoi ne pas l'occuper et créer un petit marché ici pour vendre. Tous nous savions que ce terrain appartient à LCDE, il y avait la plaque, on était déjà averti que cet espace appar-

tenait à l'Etat. Si aujourd'hui on nous intime l'ordre de déguerpir, nous le ferons, nous ne sommes pas là à vouloir braver l'Etat. Cet espace lui appartient à l'Etat ».

Notons qu'en mars 2019, LCDE avait effectué un travail d'identification de son patrimoine avec le cabinet Gestion du conseil management. Ce travail s'est poursuivi jusqu'en 2020, révélant l'existence de terrains appartenant à cette société, insidieusement spoliés par des personnes inciviques. Déjà à son époque, l'ex-SNDE avait perdu deux terrains à Brazzaville, suite à des actes de spoliation. A titre d'exemple, le terrain Kata-Kata, à Mougali III, dans la zone de l'hôtel « les Bougainvilliers », et le terrain de Mikalou (station à essence); les parcelles de terrain dans l'ancienne usine Fraigo à Loua ; une partie de la station de reprise de Moukondo (Jacques Opangault-Palmeria Mbemba).

Guillaume Ondze

## LIVRE

## « A biste de nas » à la rencontre du public

Le poète congolais, Emeraude Kouka, a présenté et dédicacé son deuxième recueil « A biste de nas », le 8 juin à l'Institut français du Congo de Brazzaville.

Dans la poésie congolaise, plusieurs figures émergent et se distinguent de par leur style et leur langage éclairant ainsi que structurant, parmi lesquelles on compte depuis peu Emeraude Kouka, jeune écrivain dont l'émotion poétique est d'emblée marquée par l'élite et la recherche d'une rhétorique savante. En effet, comme dans son premier recueil « Hérésiarque toute la lyre », cette rhétorique se donne également à lire dans « A biste de nas », son deuxième ouvrage publié aux éditions Kemet, en 2021.

Après la présentation de l'ouvrage par l'écrivaine Dimixson Perfection Winner, le public a eu l'honneur de suivre la critique littéraire faite par Rosin Loemba. Selon lui, l'auteur est ironique dans ses propos et sa volonté poétique débouche sans cesse sur une expression critique du réel ; et dans ce

deuxième recueil, l'univers social est plus qu'inspirant et nourrit l'imaginaire créatif et exotique du poète.

« En tout état de cause, il convient de signaler que l'écriture poétique d'Emeraude est savante et se caractérise par la recherche du mot juste et peut-être rare. C'est un choix personnel, mais qui semble tantôt contraignant pour le lecteur moyen. Aussi, son écriture tend beaucoup plus vers l'art classique et fait répandre en son sein un désir inouï de vanter également la beauté des lieux et de la langue, particulièrement du français », a-t-il déclaré.

Au terme de la lecture et du regard de l'œuvre par ces deux écrivains congolais, Emeraude Kouka a dit s'être découvert à travers leur analyse. « On manque parfois de recul soi-même



Emeraude Kouka dédicacant un exemplaire de son ouvrage «A biste de nas»/Adiac

lorsqu'on parle de son travail. Moi j'ai un regard qui est très intimiste, très subjectif de mon travail. Un regard qui est lié à ce que je sais de mon processus de création. Et là en écoutant, il y a cette

distance que j'ai sentie et des éléments relevés que je n'avais peut-être pas vu depuis le départ. Merci car cela me servira aussi de petits éléments de méditation à travers lesquels je pourrai poser un

regard nouveau sur mon travail », a-t-il fait savoir.

L'un des temps forts de cette rencontre littéraire a été également l'interaction entre l'auteur et le public à travers une série de questions auxquelles Emeraude Kouka s'est donné le plaisir de répondre, et le public de l'écouter. Concernant le rapport couverture et contenu, il a signifié que « les poèmes que vous trouverez ont tous été écrits en moins de cinq minutes. Je voulais laisser libre recours à mon inspiration, ce qui renvoie à une écriture impulsive, c'est-à-dire au pif. D'où le titre «A biste de nas» qui est une locution française voulant simplement dire à vue de nez. Tout sur la couverture converge vers la signification du titre, notamment l'image ainsi que le rouge et jaune comme couleur du blason de l'Occitanie ».

Merveille Atipo

## EMPLOI

# Hugues Ngouélondélé exhorte les gouvernants à repenser leur politique

Le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi a porté la voix du Congo à la 110e session de la conférence internationale du travail, qui se tient du 27 mai au 11 juin à Genève, en invitant « les gouvernants à repenser les politiques publiques en matière d'emploi afin de les concevoir vers plus de solidarité pour assurer à tous une protection sociale ».

« Les couches vulnérables, les jeunes et les femmes en situation de précarité avant l'apparition de la Covid-19 ont vu leur situation se dégrader », a soutenu Hugues Ngouélondélé. Les questions liées aux normes du travail, à l'emploi et à la formation qualifiante ont été au menu de cette conférence initiée par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le thème « L'économie sociale et solidaire au service d'un avenir du travail centré sur l'être humain ».

Le thème a été choisi en tenant compte des effets dévastateurs occasionnés par la Covid-19 sur les économies et le marché du travail ayant pour conséquences les licenciements, compressions, réduction des heures de travail, fermeture de certaines entreprises. Quatre objectifs principaux ont été visés à travers ce thème, notamment la promotion de l'emploi, la protection sociale, les droits du travail et le dialogue social. Le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi s'est appuyé sur la mise en œuvre du plan national de développement (2022-2026) pour présenter les quelques avancées du Congo en matière



Hugues Ngouélondélé prononçant son discours DR

de l'emploi. « La République du Congo a conçu et applique son plan national de développement (PND 2022-2026) dans ce sens et pour mettre en adéquation nos politiques et nos stratégies en matière

## « Les couches vulnérables, les jeunes et les femmes en situation de précarité avant l'apparition de la Covid-19 ont vu leur situation se dégrader »,

de l'emploi. « La République du Congo a conçu et applique son plan national de développement (PND 2022-2026) dans ce sens et pour mettre en adéquation nos politiques et nos stratégies en matière

santes de l'économie sociale et solidaire. Nous sommes rassurés que la résolution de la 110e session de la conférence

internationale du travail sur cette problématique ainsi que l'accompagnement du Bureau international du travail seront pour nous un grand apport à sa mise en œuvre », a-t-il souligné.

Il a insisté dans son discours sur la nécessité de mettre en place des mesures urgentes pour une meilleure protection en assurant une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle à la lumière des normes internationales du travail. Le Congo, a rappelé le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a entrepris en matière de sécurité sociale l'harmonisation de la législation nationale au socle juridique de la conférence interafricaine de prévoyance sociale assurant que l'assurance maladie universelle se met en place progressivement. Il a réitéré l'engagement du Congo à mettre en place des politiques nationales inclusives en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale conformément aux conventions et recommandations de l'OIT.

La Conférence internationale du travail regroupant chaque année les mandants tripartite (gouvernement, employeurs et travailleurs) des 186 pays membres s'est tenue dans un format réduit d'autant plus qu'une partie des travaux s'est déroulée en présentiel et une autre en visioconférence.

James Golden Eloué

**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL EN MARKETING ET COMMUNICATION

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- [nelenga@ecobank.com](mailto:nelenga@ecobank.com)
- [adossou-yovo@ecobank.com](mailto:adossou-yovo@ecobank.com)

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale

**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL EN MARKETING ET COMMUNICATION

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- [nelenga@ecobank.com](mailto:nelenga@ecobank.com)
- [adossou-yovo@ecobank.com](mailto:adossou-yovo@ecobank.com)

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale

## ELIMINATOIRES CAN 2023

## Le Congo reprend son destin en main

En signant leur première victoire le 8 juin 2022 après les contre-performances depuis le 17 novembre 2020, les Diables rouges ont désormais un avantage psychologique conséquent avant d'aborder la double confrontation du mois de septembre, décisive face au Sud Soudan.

Après sa lourde défaite 4-0 concédée à Bamako, au Mali, le Congo se devrait de réagir face à la Gambie pour relancer ses chances de qualification à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2023, en Côte d'Ivoire. Des changements dans le onze de départ s'imposaient par rapport à l'équipe qui a joué contre le Mali. Dans les buts, Pavhel Ndzila a été titularisé pour la première fois à la place de Christoffer Mafoumbi. Raddy Hokemba Ovouka, Jose Fred Dembi, Harvy Ossété, Prestige Mboundou, Antoine Makoumbou et Prince Vinny Ibara ont bien justifié sur le terrain la confiance que le sélectionneur adjoint a placée en eux.

Ainsi, les Diables rouges ont battu par 1-0 les Scorpions de la Gambie au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN, en y ajoutant de la manière même si le manque de précision dans les meilleures situations qu'ils ont obtenues les a contraints à faire preuve de beaucoup de patience.

Antoine Makoumbou a enfilé le costume de sauveur sur un exploit personnel. Un passément de jambes plus une frappe enchaînée de plus de 30 m à la 74e mn a suffi pour faire la différence sur la première frappe cadrée des Congolais. Ils doivent, d'ailleurs, faire



La joie des Diables rouges après le but d'Antoine Makoumbou/Adiac

mieux. Les attaquants ont été approximatifs dans le dernier geste, en témoigne la reprise de Thievy Bifouma sur la barre transversale à la 85e mn, après un excellent travail du Montpelliérain Beni Makouana. La reprise de la tête de Prince Vinny Ibara fuyant le cadre et le coup franc de Makoumbou sur le petit filet ont symbolisé toutes les difficultés du Onze national à se montrer efficace devant les buts.

Récemment vainqueur de la Ligue des champions avec le WAC, Guy Mbenza a manqué d'ins-

piration à chaque fois qu'il se présentait face au but. Il a tenté de dribbler le gardien mais la balle lui a collé au pied à la 22e mn. Ce manque de réalisme est le point sur lequel devrait insister le staff technique lors des prochains matches.

« Nous avons fait une très bonne première mi-temps depuis que nous sommes là avec le coach Paul. On a eu beaucoup d'occasions, malheureusement on ne les a pas mises au fond. A la mi-temps, j'ai dit à mes joueurs d'insister et d'oser. On méritait de

marquer un but. Ils l'ont eu en seconde mi-temps quand Antoine a sorti une frappe de très loin. C'est magnifique pour le public et pour nous », a souligné Frédéric de Meyer, le sélectionneur adjoint du Congo.

L'essentiel est fait et les trois points permettent au Congo de quitter la dernière place pour la deuxième, gardant ainsi intactes ses chances de qualification. Le Mali a confirmé sa première place en battant, le 9 juin, le Soudan du Sud 3-1. Les Aigles comptent six points devant le Congo et la Gambie

(trois points) et le Sud Soudan (zéro point). Lors des deux prochaines journées, la Gambie affrontera le Mali et le Congo le Soudan du Sud.

« Dans deux ou trois jours, je serai en Belgique pour voir le coach Paul, discuter et préparer la suite car nous avons deux matches très importants au mois de septembre. On doit essayer de prendre le maximum de points. Le travail n'est pas fini. C'est juste un premier pas et il faudrait gagner les autres. A nous de continuer et d'essayer de nous qualifier à la CAN 2023 », a déclaré l'adjoint de Paul Put.

« La première mi-temps, le Congo a contrôlé le match et a créé beaucoup d'occasions. Le but, c'est une surprise, un tir de 30 ou 35 m. L'arbitre n'a pas pris les meilleures décisions. Il pouvait donner un penalty au Congo en première mi-temps. En seconde mi-temps, il a pris des décisions contre nous en multipliant des cartons jaunes. Mais je pense que le Congo a plus provoqué la chance que nous. Nous savions que c'était une très bonne équipe. Et nous sommes avec lui, deux favoris pour la deuxième place », a reconnu Tom Saintfiet, le sélectionneur de la Gambie.

James Golden Eloué

## Les résultats de la deuxième journée des éliminatoires

Le Cameroun, exempt lors de la première journée, s'est imposé 1-0 au Burundi et prend la tête de ce groupe C. Rappelons que seules trois équipes y figurent après l'éviction du Kenya par la Fifa en raison d'interférences gouvernementales.

Burundi-Cameroun : 0-1 (0-1)  
Guinée équatoriale - Libye : 2-0 (0-0)  
But : Karl Toko Ekambi (30e) pour le Cameroun

Classement

1) Cameroun, 3 pts, 2) Namibie, 1 pt, 3) Burundi, 1 pt

Programme de la 3e journée  
Cameroun-Namibie, lundi 19 septembre

## Groupe D

L'Egypte chute à Lilongwe face à l'Ethiopie (0-2). Dans le même temps, la Guinée bat le Malawi (1-0).

Les quatre formations comptent le même nombre de points après ces deux premiers matches.

Ethiopie-Egypte : 2-0 (2-0)

Buts : Hotessa (21e) et S. Békélé (39e) pour l'Ethiopie

Guinée-Malawi : 1-0 (0-0)

But : Naby Keita (90e) pour la Guinée

Classement

1) Ethiopie, 3 pts, 2) Malawi, 3 pts, 3)

Guinée, 3 pts, 4) Egypte, 3 pts

Programme de la 3e journée

Egypte-Malawi et Guinée-Ethiopie

## Groupe F

Victorieuse en Tanzanie, l'Algérie creuse l'écart en tête de son groupe. En effet, les Fennecs comptent déjà quatre points d'avance sur le Niger, auteur du nul 1-1 en Ouganda.

Tanzanie-Algérie : 0-2

Buts : Bensebaïni (45e) et Amoura (89e) pour l'Algérie

Ouganda-Niger : 1-1 (1-0)

Buts : Karisa (43e) pour l'Ouganda, M.A Sabo (71e) pour le Niger

Classement

1) Algérie, 6pts, 2) Niger, 2 pts, 3)

Tanzanie, 1 pt 4) Ouganda, 1 pt

Programme de la 3e journée

Algérie-Niger et Ouganda-Tanzanie

## Groupe H

La Côte d'Ivoire est tenue en échec par le Lesotho à Johannesburg (0-0).

Battus lors de la première journée, les

Chipolopolo Boys ont, eux, battu les

Comores à Lusaka (2-1).

Zambie-Comores : 2-1 (1-1)

Buts : Mwepu (45e) et Kangwa (88e)

pour la Zambie, Fardou (13e) pour les Comores

Lesotho-Côte d'Ivoire : 0-0

Classement

1) Côte d'Ivoire, 4 pts, 2) Zambie, 3 pts,

3) Comores, 3 pts, 4) Lesotho, 1 pt

Programme de la 3e journée

Côte d'Ivoire-Comores et Zambie-Lesotho

éliminatoires (groupe I)

Défaite à Omdurman par les Faucons du Désert (1-2), la RDC sombre dans la crise.

Les instances ont d'ailleurs annoncé, ce jeudi, le limogeage d'Hector Cuper, le sélectionneur.

Dos à dos à Nouakchott, Mauritanie et Gabon sont à égalité de points.

Soudan-RDC : 2-1 (1-0)

Buts : Hamid (16e) et Abdelrahman (86e) pour le Soudan, Bolingi (90e) pour la RDC

Buts : Mwepu (45e) et Kangwa (88e) pour la Zambie, Fardou (13e) pour les

Comores

Gabon-Mauritanie : 0-0

Classement

1) Mauritanie, 4 pts, 2) Gabon, 4 pts,

3) Soudan, 3 pts, 4) RDC, 0 pt

Programme de la 3e journée

RDC-Mauritanie et Gabon-Soudan

## Groupe L

Le Sénégal s'impose sur le fil face au Rwanda grâce à un penalty de Sadio Mané, son 3e en deux matches

Le Mozambique l'emporte aussi à l'extérieur, donnant de la saveur aux deux duels de septembre entre Mamba et Lions.

Rwanda-Sénégal : 0-1 (0-0)

But : Sadio Mané (90e sur penalty) pour le Sénégal

Bénin - Mozambique : 0-1 (0-1)

But : Catamo (38e) pour le Mozambique

Classement

1) Sénégal, 6 pts, 2) Mozambique, 4

pts, 3) Rwanda, 1 pt, 4) Bénin, 0 pt

Programme de la 3e journée

Sénégal-Mozambique et Bénin-Rwanda

Rwanda

Camille Delourme

## CYBERESPACE

## Le Congo initie l'Alliance africaine pour la cybersécurité

Créée et lancée officiellement il y a quelques jours à Marrakech, au Maroc, l'Alliance africaine pour la cybersécurité, portée par le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique et le DSI-Club Congo, a pour objectif de réunir les clubs DSI africains, afin de créer un réseau de collaboration et d'échange autour de meilleures pratiques de cybersécurité. Paternine Bazebizonza, secrétaire général du DSI-Club Congo, a donné l'importance de cette initiative, le 7 mai au cours d'un entretien avec «Les Dépêches de Brazzaville».

L'Alliance africaine pour la cybersécurité a été officiellement lancée à Marrakech, lors de la neuvième édition du forum sur la cybersécurité, Sitafrica, dédié aux décideurs africains en la matière, qui s'est tenu les 17, 18, 19 et 20 mai dernier. Ayant comme objectif de réunir les clubs DSI africains afin de créer un réseau de collaboration et d'échange autour de meilleures pratiques de cybersécurité, cette alliance a été matérialisée le 19 mai par la Déclaration de Marrakech avec l'ensemble des signataires.

Vu le caractère transfrontalier des menaces, l'élaboration des politiques et des législations permettra une coopération internationale efficace et efficiente, à la fois en matière de prévention et de répression des actes criminels commis via internet. Le premier sommet africain de cyber-



sécurité, tenu à Lomé au Togo, du 23 au 24 mars dernier, avait abouti à plusieurs recommandations permettant de renforcer la sécurité du cyberspace africain. S'en est ensuivi, à Brazzaville, l'échange entre le cabinet du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Écono-

mie numérique et le DSI-Club Congo, en vue de travailler sur la constitution d'une communauté africaine de la cybersécurité, une plateforme panafricaine pour la formation, la mobilisation des acteurs, la collaboration et la coopération en faveur de la cybersécurité, à destination des professionnels et des utilisateurs des systèmes d'information et autres technologies émergentes.

Le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, représenté par Eric Armel Ndoumba, conseiller aux Télécommunications, et le DSI-Club Congo, représenté par sa présidente Lisette Ebondzo, ont présenté les conclusions des travaux de Brazzaville et annon-

cé la création de l'Alliance africaine pour la cybersécurité.

Donnant l'importance de cet outil, Paternine Bazebizonza a souligné : «La transformation numérique de la société africaine s'accompagne de nombreux défis majeurs, l'un des plus urgents est la sécurité numérique. Au fur et à mesure que notre continent devient de plus en plus connecté et que la technologie devient plus sophistiquée, le paysage des menaces devient plus complexe et potentiellement dangereux. Pour preuve, entre janvier 2020 et février 2021, la société Trend Micro a détecté plusieurs centaines de millions de menaces dans l'espace cybernétique africain. Et d'après McAfee, la cybercriminalité a

coûté à l'Afrique 4,12 milliards de dollars américains en 2021». Dans ce contexte, a-t-il expliqué, l'Alliance africaine pour la cybersécurité vise à renforcer l'intersection entre la transformation numérique et la cybersécurité en accompagnant les entreprises, les institutions gouvernementales et non gouvernementales ainsi que d'autres couches de la société africaine à relever les défis de sécurité. D'une part, l'Alliance africaine pour la cybersécurité s'alignera en parfaite harmonie et soutiendra sans condition les résolutions issues de la déclaration du premier sommet africain de cybersécurité tenue à Lomé, du 23 au 24 mars, d'autre part, elle s'associera à toutes les initiatives africaines afin de fédérer les efforts et les stratégies concourant à combattre l'ennemi commun du cyberspace dont le seul but est de garantir la résilience du continent.

Notons que le Sitafrica 2022 a accueilli plus de six cent cinquante participants parmi lesquels 350 invités (DSI/RSSI) ainsi que soixante-quatre partenaires, opérateurs, constructeurs et éditeurs spécialisés dans le domaine de la sécurité des SI et des réseaux.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## HUMEUR

## Lutter contre le paludisme par l'assainissement de l'environnement

La salubrité est l'une des armes efficaces dans le combat contre le paludisme dans nos villes. Mais, les citoyens que nous sommes ne prenons pas cela en compte.

Des immondices et mares d'eaux continuent d'être domicile à proximité de nos habitations et autres édifices publics. Les quelques rares espaces verts transformés en urinoirs sauvages en plein air, des épaves et carcasses de véhicules sous lesquelles sont jetés n'importe quels excréments, des eaux souillées des douches de fortune, des caniveaux bouchés par incivisme sont des lieux de multiplication des anophèles femelles, responsables du microbe du plasmodium, donc de la maladie du paludisme.

Des gens se frottent les mains sans doute quand ils entendent que la communauté scientifique serait en train de mettre au point un vaccin contre le paludisme. Mais, un vaccin contre cette maladie ne pourrait apporter la solution que si nous assainissons véritablement notre environnement immédiat. Dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide contribue certes à lutter contre le paludisme, mais le moustique peut piquer à l'extérieur et la stratégie première reste bien celle de l'assainissement de notre milieu.

On a comme impression que la mesure de salubrité s'individualise. Les devantures de certains commerces et quelques rares alentours des édifices sont nettoyés tous les premiers samedis des mois mais, la plupart des cas, l'environnement immédiat n'est pas entretenu dans nos quartiers. A Pointe-Noire, par exemple, le stade municipal et le caniveau qui prend source au rond-point Sympathique ne sont pas entretenus. N'est-ce pas là des endroits idéaux pour la prolifération des moustiques ?

La lutte contre l'insalubrité environnementale est l'affaire de tous. Le moustique qui nous piquera et nous transmettra le paludisme pourrait venir de notre environnement. L'Organisation mondiale de la santé voulant réduire de 90% l'incidence du paludisme et de la mortalité associée d'ici à 2030, nous devons nous y mettre pour assainir nos alentours.

Faustin Akono

## NÉCROLOGIE



La grande famille Kimpolo Jaspard, la veuve Digoué Kimpolo Dédé, les familles Matissa Kimpolo, Ndetiri Kimpolo, tous à Brazzaville, mesdames Mathilde Kongo (aux Etats-Unis) Evelyne Kongo et Kongo Kayi (toutes à Lomé) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils et frère Clermont Digoué Kimpolo, adjudant de la Marine nationale, survenu le 7 juin 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°821 de la rue Alexandry à Mpissa-Bacongo, avenue du PSP de Mpissa. La date de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

L'adjudant Alphonse Mboussa « Matongo » de la Garde républicaine et la famille Mongouo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, du décès le 2 juin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, de leur épouse, fille et nièce, Julienne Mongouo.

Le deuil est organisé au numéro 100 de la rue Kouango, référence arrêt de bus terminus de Mikalou. La date de la mise en terre vous sera communiquée ultérieurement.



## AFRIQUE

## Denis Sassou N'Guesso félicite les premières dames

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a reçu en audience, le 10 juin à Brazzaville, les épouses des chefs d'Etat africains qui sont allées lui rendre compte des conclusions de la 26<sup>e</sup> assemblée générale de l'Opdad, avant de regagner leurs pays respectifs au terme de deux jours de travaux.



Les membres de l'Opdad reçues par le chef de l'Etat

L'élection des membres du nouveau comité directeur, de la présidente et de la vice-présidente pour les années 2022-2024 de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad) a été le point culminant de la 26<sup>e</sup> session. Cette session, tenue en présentiel et en mode virtuel, a été présidée par la présidente sortante de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Guesso, en présence des femmes ministres du Congo, des diplomates, des partenaires au développement, de la Commission de l'Union africaine et de plusieurs autres invités. Créée en 2002 par trente-sept premières dames d'Afrique, l'Organisa-

tion des premières dames d'Afrique contre le VIH/sida est l'ancêtre de l'actuelle Opdad.

Au fil des années, cette organisation s'est intéressée aux différents défis africains avec la participation aux efforts de mobilisation des ressources au niveau mondial, continental et national.

La mission de l'Opdad est de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des enfants, des jeunes et des femmes par un plaidoyer visant la mobilisation des partenaires stratégiques autour des problèmes récurrents de santé et du développement.

Yvette Reine Nzaba

## Monica Geingos élue à la tête de l'Opdad

La première dame de la République de Namibie, Monica Geingos, a été élue présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), pour un mandat de deux ans, à l'occasion de la 26<sup>e</sup> Assemblée générale de cette organisation tenue du 9 au 10 juin, à Brazzaville.

La tenue de l'assemblée générale électorale de l'Opdad, placée sur le thème « Vingt ans au service des plus vulnérables d'Afrique », a été également une occasion de célébrer le vingtième anniversaire de cette organisation et de passer en revue les réalisations en faveur de la population durant les deux décennies.

Dans sa toute première allocution prononcée en mode virtuel, la nouvelle présidente de l'Opdad, Monica Geingos, a salué le travail abattu par sa consœur du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente sortante durant « son mandat difficile (2019 à 2022) » marqué par la pandémie à covid-19.

« L'Opdad poursuit son plaidoyer sur des questions que nous croyons être importantes pour le développement de l'Afrique, particulièrement la situation des femmes et des enfants. Nous savons que les premières dames arrivent et partent. Mais nous avons la ferme assurance que l'Opdad va demeurer. Nous allons toujours apporter l'assistance nécessaire aux personnes les plus vulnérables », a-t-elle assuré.

Par ailleurs, le poste de vice-présidence est désormais assuré par la première dame de la République démocratique du Congo, Denise Niakeru Tsissekedi. Son vœu est d'avoir « une Afrique développée avec les enfants, les jeunes et les femmes en bonne santé ».

Prenant tour à tour la parole, les premières dames ont rappelé les actions menées dans leurs pays respectifs à travers des associations créées dans le but de venir en aide aux plus vulnérables. Leur plus grande satisfaction est de savoir que chaque action qu'elles engagent pour le développement des communautés « contribue à rendre l'Afrique plus belle ».

Dans son allocution d'ouverture, la prési-

dente sortante de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Guesso, a rappelé la période difficile marquée par la covid-19 qui sévit depuis deux ans dans le monde. Une pandémie qui est venue, a-t-elle dit, « remettre en cause la mise en œuvre des stratégies patiemment élaborées, pour réduire les vulnérabilités de nos peuples ». Par la même occasion, elle a salué l'aide de plusieurs pays à l'Opdad pendant la crise sanitaire.

En outre, la première dame du Congo a encouragé ses consœurs d'Afrique à poursuivre le combat et à continuer à cultiver l'esprit de solidarité. « La 26<sup>e</sup> assemblée générale va permettre, dans l'unité et la responsabilité, à nos populations vulnérables de compter sur l'implication des premières dames, à travers leur organisation continentale, pour retrouver le chemin du développement et de l'émergence définitive d'une Afrique fière d'elle et résolument engagée dans le bien-être de ses populations », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso.

Plusieurs panélistes (Onusida, Organisation mondiale de la santé, Fonds mondial et autres), réunis autour du thème « Financement de la santé pour le développement durable en Afrique », ont tous reconnu, dans leurs interventions respectives, « l'immense contribution » des premières dames d'Afrique pour soutenir les plus vulnérables. Parmi les panélistes, Michel Sidibé, envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Agence africaine du médicament. Il a rappelé l'apport des fondatrices de l'Opdad, devenue l'Opdad, en particulier Antoinette Sassou N'Guesso, dans la lutte contre le sida ainsi que le rôle des premières dames d'Afrique dans l'investissement pour la santé et l'éducation des enfants et l'autonomisation des femmes.

Y.R.Nz.

### RÉFLEXION

## Nous ne saurions trop conseiller ...

Oui, effectivement, nous qui observons avec la plus grande attention la scène diplomatique africaine, nous ne saurions trop conseiller au président Emmanuel Macron et à ceux qui l'entourent au Palais de l'Élysée, de tirer sans plus attendre les leçons de ce qui s'est dit et de ce qui s'est fait la semaine dernière, lors de la visite que le roi Philippe de Belgique a effectuée à Kinshasa. Afin, bien sûr, d'en tirer les leçons sans plus tarder.

Organisée avec un très grand soin par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, cette visite d'Etat a démontré, en effet, l'importance que l'Afrique centrale occupe aujourd'hui dans la diplomatie planétaire. Marquée par l'énoncé des regrets du Royaume de Belgique pour les blessures causées tout au long de l'ère coloniale, cette visite a aussi démontré

la volonté de sa plus haute autorité de renforcer les liens avec la République démocratique du Congo qui ne se sont jamais effacés et d'accompagner Kinshasa dans sa longue marche vers le progrès. Une promesse qui n'a rien d'utopique ni d'artificiel étant donné que la capitale belge abrite le siège de l'Union européenne et, de ce fait, peut très fortement faire entendre la voix africaine au cœur du Vieux continent qui est l'un des plus riches, des plus prospères du monde moderne.

De ce qui précède naissent les deux remarques suivantes qu'Emmanuel Macron ferait bien de prendre en compte sans plus tarder s'il veut renforcer comme il l'affirme la position de la France en Afrique :

° La première résulte du fait que le Bassin du Congo s'impose de jour en jour comme le principal acteur de la scène africaine. Ceci pour

diverses raisons parmi lesquelles figurent en bonne place l'ampleur de ses ressources naturelles encore très largement inexploitées, le dynamisme et la jeunesse de la population de cette vaste région, le rôle essentiel que joue l'Afrique centrale dans la préservation du premier poumon de la planète et par conséquent dans la lutte contre le dérèglement climatique dont dépend le sort de l'humanité tout entière.

° La seconde raison est que l'Afrique de l'Ouest, jusque-là considérée à Paris comme le principal acteur de la scène africaine, cède progressivement sa place à l'Afrique centrale du fait des menaces que font peser sur ses nations la dislocation du Sahel, la montée en puissance des extrémismes religieux et la prise de contrôle de régions entières par les mafias de tous ordres qui surfent sur la misère humaine.

Des réalités bien concrètes que la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie ont pris en compte ces dernières années.

Conclusion de ce qui précède : Emmanuel Macron, qui débute son nouveau quinquennat, ferait bien de venir sans plus tarder à Brazzaville tout comme viennent de le faire à Kinshasa le roi des Belges et son épouse afin de resserrer les liens historiques, artistiques, culturels, économiques et financiers que ses prédécesseurs n'ont pas su préserver comme l'avaient fait le général de Gaulle, Jacques Chirac et même François Mitterrand.

Pierre Savorgnan de Brazza qui repose avec les siens au cœur du Mémorial de Brazzaville sera, n'en doutons pas, heureux de l'accueillir, lui et son épouse Brigitte !

Jean-Paul Pigasse